

Agreste Pays de la Loire



Avril 2015

La conchyliculture en Pays de la Loire

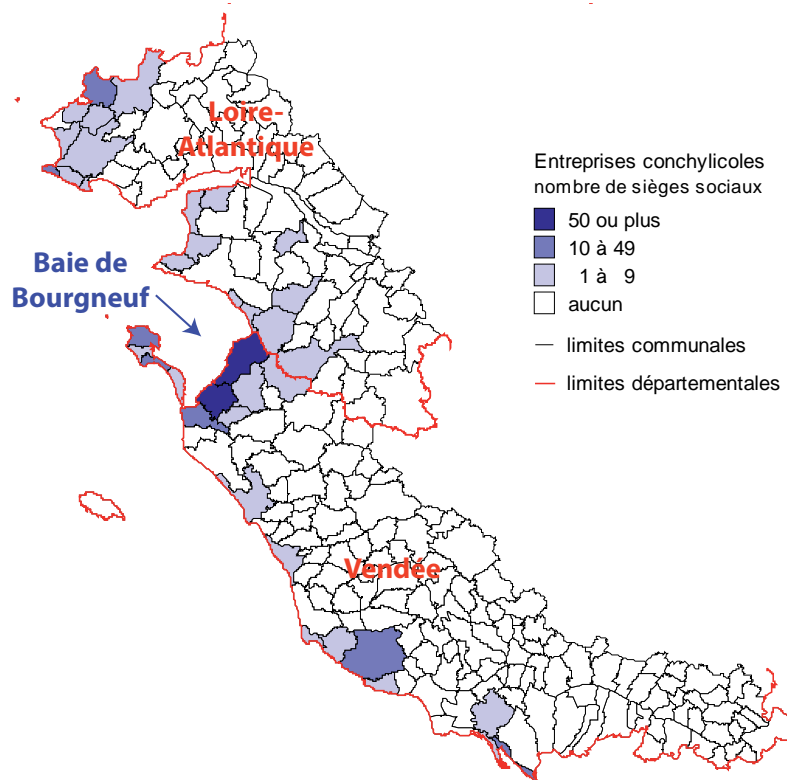
En 2012, près de 340 entreprises conchylicoles ont leur siège social situé en Pays de la Loire dont les deux tiers dans la Baie de Bourgneuf. Depuis 2001, l'effectif s'est réduit de 20 %. Si les entreprises individuelles restent largement majoritaires, le caractère sociétaire croît. Le salariat non familial tend peu à peu à se substituer à la main d'œuvre familiale. Les surfaces conchylicoles ligériennes comptent pour 13 % des surfaces nationales. Deux tiers du chiffre d'affaires des entreprises régionales proviennent de la production de l'huître creuse.

Les entreprises conchylicoles dont le siège social est en Pays de la Loire sont au nombre de 338, soit 12 % des entreprises recensées et en activité lors du recensement conchylicole effectué en France en 2013. En onze ans, cet effectif régional a fondu de 20 % tandis qu'au niveau national la baisse atteint 24 %. Avec 74 exploitations, soit un cinquième des entreprises régionales, la Loire-Atlantique résiste mieux (- 8 %) que la Vendée qui compte 264 sièges en 2012 (- 23 %). La baie de Bourgneuf concentre deux tiers des entreprises conchylicoles, deux communes se distinguent particulièrement (Bouin, Beauvoir-sur-mer) et concentrent à elles seules près de la moitié des sièges sociaux.

Sept entreprises régionales sur dix possèdent le statut d'entreprises individuelles. C'est un peu plus qu'à l'échelon national et c'est moins qu'au recensement précédent effectué en 2002 lorsque cette proportion atteignait presque neuf exploitations sur dix. De façon globale, en Pays de la Loire comme en France, ce statut s'est érodé au profit des formes sociétaires, en particulier EARL et sociétés commerciales.

En 2012, les entreprises ligériennes occupent près de 1 800 personnes, qui représentent 1 000 équivalents temps plein (ETP). En une décennie, une centaine d'emplois ont disparu, soit une diminution de 7 %, recul beaucoup plus faible qu'au niveau national (- 18 %). Cette baisse régionale est à mettre au seul compte de la Vendée puisque les effectifs des entreprises dont le siège est en Loire-Atlantique augmentent. Par ailleurs, la

Deux tiers des entreprises conchylicoles siègent en baie de Bourgneuf



Source : Agreste - Recensement de la conchyliculture 2013

structure de la main d'œuvre évolue entre les deux recensements. Le poids des salariés permanents non familiaux se renforce au détriment des actifs familiaux et des salariés saisonniers.

En 2012, si plus de quatre emplois sur dix sont encore occupés par des saisonniers, l'influence de ces derniers se raréfie en effectif (- 5 %) et surtout en termes d'ETP (- 22 %). La part des salariés permanents non familiaux passe de 16 % à 24 %, la progression en ETP est encore plus mar-

quée (21 % à 38 %). Les entreprises régionales adoptent un mode de fonctionnement similaire à l'ensemble national.

Le nombre d'actifs familiaux fond à l'image du nombre d'entreprises. La part des chefs d'exploitations et coexploitants se réduit néanmoins de façon moins marquée. En ETP, les actifs familiaux représentent encore la moitié de la main d'œuvre mais parmi ceux-ci, le travail de la famille (conjoints et autres parents non exploitant) s'amenuise.

Les chefs d'exploitations ou coexploitants, au nombre de 384 en Pays de la Loire, sont neuf fois sur dix des hommes. La part féminine double cependant à partir de 55 ans, à l'âge ou sans doute la transmission entre époux joue un rôle non négligeable. Âgés en moyenne de 45 ans, ils ne se distinguent pas de la moyenne nationale située à 46 ans, si ce n'est par une part plus faible au-delà de 55 ans (14 % contre 20 %). Neuf fois sur dix, ils travaillent à temps complet et si tous ne se déclarent pas entrepreneur conchylicole, une petite partie (5 % en Pays de la Loire) se dit commerçant. Un exploitant sur deux déclare posséder une formation aquacole ou maritime. Ils sont à contrario à peine la moitié à déclarer avoir suivi une formation continue aquacole ou maritime. Au final, 20 % n'énoncent aucun diplôme ou formation en lien avec la conchyliculture, ce pourcentage chutant à 7 % pour les moins de 45 ans.

Les entreprises conchylicoles : statut et main d'oeuvre

	Activité en 2012				Activité en 2001			
	Loire-Atlantique (entière)	Vendée	Pays de la Loire	France	Loire-Atlantique (entière)	Vendée	Pays de la Loire	France
Nombre d'exploitations conchylicoles	74	264	338	2 864	80	342	422	3 751
<i>dont entreprises individuelles</i>	47	194	241	1 872	68	295	363	2 935
<i>GAEC-EARL</i>	13	35	48	588	7	29	36	478
<i>autres sociétés</i>	14	35	49	404	5	18	23	338
Main d'oeuvre (effectifs)								
actifs familiaux	126	446	572	4 997	118	675	793	7 068
<i>dont chefs et coexploitants</i>	90	294	384	3 479	87	378	465	4 320
salariés permanents non familiaux	70	350	420	3 710	57	239	296	3 929
salariés saisonniers	196	580	776	9 008	131	682	813	10 665
Ensemble	392	1 376	1 768	17 715	306	1 596	1 902	21 662
Main d'oeuvre (équivalent temps plein)								
actifs familiaux	112	393	504	4 151	96	563	659	5 848
<i>dont chefs et coexploitants</i>	83	276	359	3 086	75	350	425	3 926
salariés permanents non familiaux	66	312	378	3 310	49	168	217	3 381
salariés saisonniers	27	86	113	1 113	14	130	144	1 179
Ensemble	205	791	995	8 574	159	861	1 020	10 408

Source : Agreste – Recensements de la conchyliculture 2002 et 2013

13 % de la surface conchylicole situés sur le littoral ligérien

En termes de surfaces, les entreprises ligériennes exploitent 1 806 ha dont 1 548 ha sont situés sur le littoral des Pays de la Loire. Ainsi, ces entreprises exploitent 258 ha en dehors de la région, dont 80 % sur les trois départements suivants : Côtes d'Armor, Morbihan et Finistère. Par ailleurs, 415 ha situés en Pays de la Loire sont exploités par des entreprises dont le siège n'est pas dans la région. Pour plus des trois quarts de ces surfaces, les entreprises exploitantes ont leur siège en Charente-Maritime et exercent de façon quasi exclusive en Vendée. Des entreprises morbihannaises travaillent sur la majeure partie des autres surfaces, également de façon quasi exclusive en Loire-Atlantique. Les entreprises régionales détiennent 10 % des surfaces en huîtres creuses, 18 % de celles en moules edulis, 20 % en palourdes et 84 % en coques.

Les surfaces conchylicoles en 2012 (en hectares)

en ha	siège entreprise en PdL Lieux production non PdL	siège entreprise en PdL Lieux production en PdL	siège entreprise non PdL Lieux production en PdL	France
Huitre creuse	217	713	21	9 204
Huitre plate	0	0	/	1 031
Mélange huitres creuse/plate	/	2	/	397
Moule galloprovincialis	/	/	/	307
Moule edulis	41	669	393	4 033
Coque	/	89	1	105
Palourde	/	34	1	173
Autre coquillage	/	/	/	38
Mélange de coquillages (autre que huitre)	/	42	/	204
Total	258	1 548	415	15 492

Source : Recensement conchylicole 2013

Note lecture : les entreprises dont le siège est en Pays de la Loire exploitent 1 806 ha dont 258 ha sur des espaces situés en dehors de la région. La surface conchylicole localisée en Pays de la Loire correspond à 1 963 ha.

La conchyliculture ligérienne résiste mieux

En dix ans, les surfaces exploitées par les conchyliculteurs ligériens diminuent de 9 % quand dans le même temps l'ensemble des surfaces exploitées nationalement chutent de 22 %. En parallèle, le domaine exploité sur le littoral des Pays de la Loire ne décroît que de 5 %. Ainsi,

les surfaces conchylicoles ligériennes travaillées par des entreprises non ligériennes progressent, passant de 272 ha en 2002 à 415 ha en 2013. Cette progression est plus forte que celle des surfaces non régionales détenues par des entreprises régionales (170 ha à 230 ha). La possession

et l'exploitation des domaines conchylicoles tendent à « s'interrégionaliser ». Le taux de possession du littoral ligérien exploité par des entreprises conchylicoles ligériennes passe ainsi de 87 % à 79 % entre les deux recensements.

Sources : Agreste - Recensements de la conchyliculture

Domiciliation des entreprises		Entreprises (effectifs)	surfaces en Pays de la Loire (ha)		surfaces hors Pays de la Loire (ha)		Surfaces disponibles (ha)	surface moyenne exploitée (ha)	surfaces totales exploitées (ha)	surfaces totales non exploitées (ha)
			exploitées	non exploitées	exploitées	non exploitées				
2013	Loire-Atlantique	74	449	38	29	6	522	6,5	478	44
	Vendée	264	1 099	202	230	34	1 564	5,0	1 329	235
	Pays de la Loire	338	1 548	240	258	40	2 086	5,3	1 806	280
	autres départements	2 526	415	24	13 309	3 965	17 713	5,4	13 724	3 989
	France	2 864	1 963	264	13 567	4 005	19 799	5,4	15 530	4 269
2002	Loire-Atlantique	80	378	22	22	-	422	5,0	400	22
	Vendée	342	1 411	219	170	36	1 836	4,6	1 581	255
	Pays de la Loire	422	1 789	241	192	36	2 258	4,7	1 981	277
	autres départements	3 329	272	20	17 697	2 572	20 561	5,4	17 969	2 592
	France	3 751	2 061	261	17 889	2 608	22 819	5,3	19 950	2 869
Évolutions (%)	Loire-Atlantique	-7,5	18,8	73,7	29,9	-	23,7	29,1	19,4	102,1
	Vendée	-22,8	-22,1	-7,9	35,1	-6,5	-14,8	9,4	-16,0	-7,7
	Pays de la Loire	-19,9	-13,5	-0,4	34,5	10,8	-7,6	13,7	-8,8	1,1
	autres départements	-24,1	52,7	21,3	-24,8	54,1	-13,9	0,6	-23,6	53,9
	France	-23,6	-4,7	1,3	-24,2	53,6	-13,2	2,3	-22,2	48,8

Note de lecture : en 2012, 74 entreprises dont le siège est en Loire-Atlantique exploitent 449 ha en Pays de la Loire et 29 ha hors Pays de la Loire, 1 963 ha sont exploités en Pays de la Loire, dont 1 548 ha par des entreprises ayant leur siège en Pays de la Loire et 415 ha par des entreprises ayant leur siège hors Pays de la Loire

Un chiffre d'affaires tourné vers l'huître creuse

Le chiffre d'affaires (CA) des entreprises de la région Pays de la Loire s'établit à 89 millions d'euros en 2012, dont neuf dixièmes résultent de la production conchylicole. Les entreprises enquêtées peuvent en effet avoir des activités connexes. L'élevage de poissons (Vendée exclusivement) et les activités de diversification comptent pour 5 % chacun, la production de crustacés ou d'algues est infime.

La principale production régionale reste l'huître creuse (68 % du CA conchylicole) suivie de la moule edulis (23 %). Contrairement à la Vendée, en Loire-Atlantique

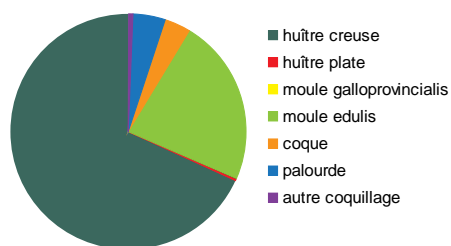
la production de coques et de palourdes est importante. Elle constitue un tiers du chiffre d'affaires de ce département, les deux autres tiers provenant de l'huître creuse et de la moule edulis.

Deux tiers du chiffre d'affaires de la production conchylicole provient de la vente pour la consommation. Cette part varie toutefois selon les espèces : 59 % pour l'huître creuse et 74 % pour la moule edulis.

Les modes de commercialisation sont différents d'un produit à l'autre (voir articles ostréiculture et mytiliculture).

Les entreprises ligériennes comptent pour près de 10 % du tonnage national vendu en huîtres creuses et 9 % du tonnage en moule edulis. La région se distingue pour la palourde (23 %) et surtout la coque (64 %). Pour cette dernière espèce, la Loire-Atlantique est le leader. Une douzaine d'entreprises de ce département commercialisent pour la consommation 62 % des ventes françaises sous marquage sanitaire. Sur les 105 hectares consacrés à la production de coques, 89 hectares sont localisés en Loire-Atlantique.

Répartition du chiffre d'affaires de la production conchylicole en Pays de la Loire en 2012



Source : Agreste - Recensement conchylicole 2013

Les ventes pour la consommation sous marquage sanitaire (tonnes) selon les espèces produites issues de l'élevage

Lieu siège entreprise	Loire-Atlantique	Vendée	Pays de la Loire	France	% Pays de la Loire
Espèces					
Huîtres creuse	959	6 605	7 564	79 220	9,5
Huîtres plates	10	13	23	1 133	2,0
Moules galloprovincialis	/	s	s	17 358	s
Moules edulis	1 527	3 786	5 313	59 781	8,9
Coques	608	21	629	987	63,7
Palourdes	222	11	233	1 019	22,9
Autres coquillages y compris mélanges	/	21	21	64	32,8
Ensemble	3 325	10 457	13 783	159 563	8,6

Source : Recensement conchylicole 2013

s = secret statistique

Les surfaces non exploitées

Parmi les surfaces disponibles localisées en Pays de la Loire, 264 hectares sont non exploités en 2012, soit 12 %. Les quatre cinquièmes se situent en Vendée et le reste en Loire-Atlantique où le taux de non exploitation est beaucoup plus faible (8 %). S'agissant des causes de non exploitation, il reste difficile de faire un diagnostic territorial et global : les Pays de la Loire se distinguent de la France et la Loire-Atlantique se distingue de la Vendée. Les types de production jouent un grand rôle et les épisodes de surmortalité sont déterminants.

En France, entre 2001 et 2012, la part des surfaces non exploitées est passée de 13 % à 22 %.

Entre temps, depuis 2008, les naissains d'huîtres subissent une mortalité massive due principalement à un virus. En 2012, deux tiers des surfaces non exploitées sont normalement consacrées aux huîtres creuses. Selon le recensement, les conchyliculteurs bretons (en particulier morbihannais) déclarent près des deux tiers des zones non exploitées en huîtres creuses pour cause de surmortalité. Cette part est beaucoup plus faible en Pays de la Loire (15 %).

Une autre raison est le manque de naissain et cette pénurie touche essentiellement la production d'huîtres plates (12 % des surfaces non exploitées en 2012). La région est donc peu concernée. Par contre, la surmortalité ressort en Loire-Atlantique en raison de la présence de coques (85 % des surfaces nationales) dont neuf dixièmes des surfaces non exploitées sont déclarées atteintes par cette surmortalité.

Les raisons économiques ou structurelles, ou la mauvaise qualité des concessions, apparaissent donc surreprésentées en Pays de la Loire, la non exploitation pour raison économique pouvant en effet découler directement des épisodes de surmortalité décrits ci-dessus. Pour la moule édulis (4 % des surfaces non exploitées), la mauvaise qualité des concessions arrive en tête des justifications données.

Lieu de production	Loire-Atlantique	Vendée	Pays de la Loire	France
Surfaces non exploitées (en ha) en 2001	35	226	261	2 869
Part des surfaces non exploitées en 2001 en %	7,4	12,2	11,2	12,6
Surfaces non exploitées (en ha) en 2012	49	215	264	4 269
Part des surfaces non exploitées en 2012 en %	7,8	13,4	11,8	21,6
Raison principale de non exploitation en 2012 en %				
1- Surmortalité	36	12	17	43
2- Manque de naissain	1	3	3	15
3- Raison économique ou structurelle	16	36	32	14
4- Mauvaise qualité concession	26	32	31	16
5- Autre/pas de raison déterminée	20	17	18	12
Total	100	100	100	100

Source : Agreste – Recensements conchylicoles 2002 et 2013

Méthodologie

Le recensement de la conchyliculture a eu lieu en 2013 auprès des dirigeants des entreprises à propos de leurs activités en 2012. C'est le deuxième après celui réalisé en 2002 et portant sur l'activité en 2001.

Le recensement a concerné toutes les entreprises ayant effectué un captage naturel de naissain, de coquillages ainsi que celles possédant une éclosierie ou une nurserie. Il portait également sur les entreprises ayant effectué de l'affinage en claires, les élevages ayant produit au moins 2 tonnes de coquillages ou 1 tonne de palourdes, et toutes les entreprises pratiquant l'expédition avec agrément sanitaire.

Cette étude porte sur la région administrative Pays de la Loire dans son ensemble et non pas sur la région conchylicole Pays de la Loire, celle-ci ne comportant pas la partie de la Loire-Atlantique au nord de la Loire (rattachée à la région conchylicole Bretagne-Sud).

Pour en savoir plus sur la méthodologie, les définitions et les données nationales :

Agreste Primeur n° 316 juillet 2014 - Recensement de la conchyliculture 2012 : 160 000 tonnes de coquillages commercialisés

Agreste Chiffres et Données n° 226 janvier 2015 - Recensement de la conchyliculture 2012

Agreste Primeur n° 126 mai 2003 - Premier recensement de la conchyliculture. L'huître : perle de l'élevage conchylicole

Agreste Cahiers n° 1 février 2005 – Recensement de la conchyliculture 2001

Agreste Pays de la Loire novembre 2005 - Le recensement de la conchyliculture en 2002

Agreste Pays de la Loire décembre 2005 - Dossier - Le recensement de la conchyliculture dans les Pays de la Loire, année 2002

Agreste Pays de la Loire décembre 2005 - L'ostréiculture dans les Pays de la Loire

Agreste Pays de la Loire mai 2006 - La mytiliculture dans les Pays de la Loire

Voir tableaux complémentaires en annexe sur le site Internet de la DRAAF des Pays de la Loire

Agreste : la statistique agricole



Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information
statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2
Tél. : 02 72 74 72 40 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Claudine Lebon
Directrice de la publication : Patricia Bossard
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Coutard
Rédaction : Michel Maréchal
Composition : Bénédicte Guy
Impression : SRISE à NANTES
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1956 - 7499
Prix : 2,50 €